

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix Travail Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SANAGA

COMMUNE DE MINTA

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTER REGIONAL

UPPER SANAGA
DIVISION

MINTA COUNCIL

INTERNAL TENDERS
BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/MINDDEVEL/R-C/DHS/C-MINTA/CIPM/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 10/03/2025 pour les travaux de réhabilitation des Centres de Santé Intégré (CSI) dans les localités de MBARGUE (*lot 1*) et de VELA (*lot 2*) dans la commune de Minta, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Minta, Autorité Contractante, lance pour le compte du MINSANTE, un Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/MINDDEVEL/R-C/DHS/C-MINTA/CIPM/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE, relatif aux travaux de réhabilitation des Centres de Santé Intégré (CSI) dans les localités de MBARGUE (*lot 1*) et de VELA (*lot 2*), dans la Commune de Minta, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préliminaires-terrassement ;
- Travaux de fondations ;
- Béton armé en élévation ;
- Maçonnerie ;
- Enduits, chapes et divers ;
- Faux plafond ;
- Revêtements scelles ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie bois ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Fluides.

3. Tranches/Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres font l'objet de deux (02) lots.

4. Coût prévisionnel

Les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables sont de **onze millions cinq cent mille (11 500 000) francs CFA TTC** pour le (*Lot 1*) et de **quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC** pour le (*Lot 2*).

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, ligne (IZ.....), Exercice 2025, pour le Lot 1 et ligne (IZ.....), Exercice 2025, pour le Lot 2.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est *hors ligne*.

Toutefois, lorsque les deux possibilités sont ouvertes, un soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des Marchés Publicspublics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **deux cent trente mille (230 000) francs CFA, pour le Lot 1 et trois cent mille (300 000) francs CFA, pour le Lot 2; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du Marchés Publics conformément à l'arrêté en vigueur]** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publicspublics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du MO, sis à l'Hôtel de Ville de Minta, aux heures ouvrables, TEL : 677 22 21 12/ 655 45 06 47 dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchesppublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage (à préciser).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue dans les services du MO, sis à l'Hôtel de Ville de Minta, aux heures ouvrables, TEL : 677 22 21 12/ 655 45 06 47 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de **trente mille (30 000) francs CFA, pour le Lot 1 et 2, payable à la Recette Municipale de Minta**.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

- Pour la soumission hors ligne, l'Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les services du MO, sis à l'Hôtel de Ville de Minta, au plus tard le 04/04/ 2025, à 11 heures précise et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/MINDDEVEL/R-C/DHS/C-MINTA/CIPM/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 10/03/2025 pour les travaux de réhabilitation du Centre de Sante Intégré (CSI) dans la localité de MBARGUE (lot 1), dans la commune de Minta, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre

Ou

Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/MINDDEVEL/R-C/DHS/C-MINTA/CIPM/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 10/03/2025 pour les travaux de réhabilitation du Centre de Sante Intégré (CSI) dans la localité de VELA (lot 2), dans la commune de Minta, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le [date limite de réception des offres] à [Heure limite]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible

« Copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis. Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

Arrêté fixant les frais d'achat du DAO

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du AONO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc

Seront irrecevables par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics:

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des Marchés Publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 04/04 2025, à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Minta dans la salle des actes sise à de l'Hôtel de ville de MINTA

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

NB : L'ouverture doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

15. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- *1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.*
- *2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.*
- *3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.*

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1 Critères éliminatoires

15.1.1 : Pièces administratives

- a) Absence de caution ;
- b) Absence d'une pièce administrative ou pièce non conforme après un délai de quarante-huit (48) heures ;
- c) Existence ou détention d'une pièce falsifiée ou scannée dans le dossier Administratif ;
- d) Fausse déclaration dans le dossier Administratif ;
- e) Absence de déclaration sur l'honneur de non-abandon des chantiers au cours des trois dernières années.

NB : La Commission Interne de Passation des Marchés Publics et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

15.1.2 : Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Absence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Non satisfaction, au moins à 85,71% soit (30/35) des critères essentiels ;

15.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

15.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de 35 critères essentiels ci-dessous :

- a) La présentation générale de l'Offre sur 04 critères ;
- b) Références du soumissionnaire (02 critères) ;
- c) Capacité financière (01 critère) ;
- d) Matériel de chantier (02 critères) ;
- e) Qualification et expérience du personnel clé (20 critères) ;
- f) Connaissance du site des travaux, du CCAP et du CCTP (04 critères) ;
- g) Planning d'exécution (01 critère) ;
- h) Méthodologie et organisation (01 critère).

N.B : Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables pour les critères éliminatoires et au moins quatre-vingt-cinq virgule soixante-onze pour cent 85,71% soit (30/35) (oui) d'avis favorables pour les critères essentiels sera éliminée.

16. Attribution

L'Autorité Contractante attribue le Contrat au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante **en incluant le cas échéant les remises proposées**.

. *NB : Une même entreprise peut en cas de besoin postuler pour tous les Lots.*

17. Nombre maximum de lots :

Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots.

[Au cas où un soumissionnaire serait le moins disant pour plus d'un (01) lot, l'Autorité Contractante lui attribuera un (01) lot selon les conditions prévues dans le RPAO]

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à [service (*SIGAMP*), numéro de porte, BP, téléphone, fax, e-mail] ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autres moyens de communication électronique indiqués par le Maître d'Ouvrage.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro , ou le MO/MOD au numéro

Minta, le ...10 MARS 2025

LE MAIRE
(Autorité Contractante)

Copies :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
- ARMP
- MO
- Président CIPM C-Minta
- Affichage chrono



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix Travail Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SANAGA

COMMUNE DE MINTA

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTER REGIONAL

UPPER SANAGA
DIVISION

MINTA COUNCIL

INTERNAL TENDERS
BOARD

INVITATION TO TENDERS

National Open Notice to Tender N°002/AONO/MINDDEVEL/R-C/DHS/C-MINTA/CIPM/2025 IN
EMERGENCY PROCEDURE OF 10/03/2025 for the rehabilitation works of the Integrated Health Centres (IHC) in
the localities of MBARGUE (lot 1) and of VELA (lot 2) in the Minta Council, Upper - Sanaga Division, Central
Region

1. Purpose of the invitation to tender

The Mayor of the Minta Council, Contracting Authority, launches on behalf of MINSANTE, a National Open Call for Tenders N°002/AONO/MINDDEVEL/R-C/DHS/C-MINTA/CIPM/2025 IN URGENT PROCEDURE, relating to the rehabilitation works of the Integrated Health Centres (IHC) in the localities of MBARGUE (lot 1) and VELA (lot 2), in the Minta Council, Upper - Sanaga Division, Centre Region.

2. Scope of works

The works include

- Preliminary earthworks ;
- Foundation work;
- Reinforced concrete for elevations ;
- Masonry ;
- Coatings, screeds and miscellaneous
- False ceilings ;
- Sealed coverings ;
- Carpentry and roofing ;
- Wood joinery ;
- Metal joinery ;
- Electricity ;
- Fluids.

3. Lots/Allotment

The services covered by this invitation to tender are the subject of two (02) lots.

4. Estimated cost

The estimated costs of the operations at the end of the preliminary studies are **eleven million five hundred thousand (11,500,000) CFA francs** inclusive of tax for (Lot 1) and **fifteen million (15,000,000) CFA francs** inclusive of tax for (Lot 2).

5. Estimated execution time

The maximum period set by the project owner or the delegated project owner for carrying out the work, which is the subject of this invitation to tender, is **ninety (90) calendar days**. This period runs from the date of notification of the service order to begin work.

6. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to all public works companies incorporated under Cameroonian law that can demonstrate the technical, financial and legal capacity to perform the services covered by this invitation to tender.

7. Financing

The works covered by this invitation to tender are financed by the Public Investment Budget of MINSANTE, line (IZ.....), Financial Year 2025, for Lot 1 and line (IZ.....), Financial Year 2025, for Lot 2.

8. Tender procedure

The submission method chosen for this consultation is offline.

However, when both options are open, a bidder may not use both the online and offline modes.

9. Bid bond

Each tenderer must enclose with his administrative documents a bid bond, paid in hand, issued by a body or financial institution approved by the Minister of Finance to issue bonds in the field of Public Procurement, the list of which appears in Exhibit 14 of the DAO, the amount of which is **two hundred and thirty thousand (230,000) CFA francs**, for Lot 1 and **three hundred thousand (300,000) CFA francs**, for Lot 2; it is at most equal to 2% of the provisional cost inclusive of all taxes (TTC) of the Public Contracts in accordance with the decree in force] and valid for up to thirty (30) days beyond the initial date of validity of the tenders. The absence of a bid bond issued by a first class bank or a first class financial institution authorised by the Ministry of Finance to issue bonds in the context of Public Procurement Contracts will result in the outright rejection of the bid. A bid security produced but having no connection with the consultation concerned is considered to be absent. A bid bond presented by a tenderer during the tender opening session is inadmissible.

10. Consultation of the tender documents

The physical file may be consulted free of charge at the offices of the Contracting Authority, located at Minta Town Hall, during working hours, TEL: 677 22 21 12/ 655 45 06 47 as soon as this notice is published.

It may also be consulted online on the COLEPS platform at the addresses <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> on the ARMP website (www.armp.cm) or by any other electronic means of communication indicated by the project owner (to be specified).

11. Acquisition of the tender documents

The physical version of the tender dossier may be obtained from the services of the Contracting Authority, located at the Minta Town Hall, during working hours, TEL: 677 22 21 12/ 655 45 06 47 as soon as this notice is published, against payment of a non-refundable sum of **thirty thousand (30,000) CFA francs for the purchase of the tender dossier, for Lots 1 and 2**, payable to the **Minta Municipal Revenue Office**.

It is also possible to obtain the electronic version of the file by downloading it free of charge from the above-mentioned addresses. However, physical or electronic submission is subject to payment of the DAO purchase fee.

12. Submission of tenders

- For offline submission, the Offer in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such shall be received by the MO at the Minta City Hall, no later than 04/04/2025, at 11 o'clock precise and shall bear the following statement:

**National Open Tender N°002/AONO/MINDEVEL/K-C/DHS/C-MINTA/CIPM/2025
IN EMERGENCY PROCEDURE OF 10/03/2025 for the rehabilitation works of the Integrated Health Centres (IHC) in the locality of MBARGUE (lot 1) in the Minta Council, Upper - Sanaga Division, Central Region**

**Centre de Santé Intégré (CSI) in the locality of MBARGUE (lot 1), in the Minta Council,
Département de la Haute-FranceSanaga, Central Region**

Or

**National Open Tender N°002/AONO/MINDEVEL/R-C/DHS/C-MINTA/CIPM/2025
IN EMERGENCY PROCEDURE OF 10/03/2025 for the rehabilitation works of the Integrated
Health Centres (IHC) in the locality of VELA (lot 2), in the Minta Council, Upper – Sanaga
Division, Central Region**

To be opened only in a screening session"

- For online bidding, the bid must be submitted by the bidder on the COLEPS platform or any other official electronic means of communication to be specified by the Supervisor no later than [deadline for receipt of bids] at [Cut-off time]. A backup copy of the offer recorded on USB or CD/DVD must be transmitted in sealed envelope with clear and legible indication

In addition to the above statement, we will send you a "backup copy" within the specified time. File size and format

For online submission, the maximum sizes of documents that will transit on the platform and constitute the bidder's offer are as follows:

- 5 MB for the Administrative Offer ;
- 15 MB for the Technical Offer ;
- 5 MB for the Financial Offer.

The following formats are accepted:

- PDF format for text documents;
- JPEG for images.

Candidates should use compression software to reduce the size of files to be transmitted].

Order fixing the purchase price of the DAO

13. Admissibility of bids

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The documents making up the bid are divided into the following three volumes contained in a closed and sealed envelope:

- Envelope A containing the administrative documents (**Volume 1**) ;
- Envelope B containing the technical offer (**Volume 2**);
- Envelope C containing the financial offer (**Volume 3**).

Tenders submitted in this way will be placed in a single, closed and sealed envelope bearing only the reference to the invitation to tender in question.

The various parts of each bid must be numbered in the order of the AONO and separated by dividers of the same color other than white.

The Commission Interne de Passation des Marchés Publics will not accept bids:

- Bids bearing indications of the bidder's identity;
- Bids received after the deadline for submission;

- Bids that do not comply with the bidding method;
- bids without indication of the identity of the tenderer;
- Failure to comply with the number of copies indicated in the RPAO or bids in copies only;

The various parts of each bid must be numbered in the order of the AONO and separated by dividers of the same color other than white.

All bids will be rejected by the Commission Interne de Passation des Marchés Publics:

- Bids bearing indications of the bidder's identity;
- Bids received after the closing date and time for submission;
- Bids that do not comply with the bidding method;
- bids without indication of the identity of the tenderer;
- Failure to comply with the number of copies indicated in the RPAO or bidding only in copies;

Any bid that is incomplete in accordance with the requirements of the Tender Documents will be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond issued by a body or financial institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds in the field of public procurement, or failure to comply with the model documents in the tender documents, will result in the outright rejection of the bid without any recourse. A bid bond produced but having no connection with the consultation concerned is considered as absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

14. Bid opening

Tenders will be opened on 04/04 2025, at 12 noon, by the Internal Commission for the Award of Public Contracts of the Minta Council in the Hall of Acts at the MINTA Town Hall.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a single person of their choice, duly mandated, even in the case of a group of companies.

Under penalty of rejection, the required administrative documents must be produced in originals or in copies certified by the issuing department or the competent administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Rules for Invitations to Tender. They must be less than three (03) months old or have been drawn up after the date of signature of the tender notice.

In the event of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a period of 48 hours granted by the Commission, the bid will be rejected.

NB: Tenders must be opened no later than one hour after the deadline for receipt of tenders specified in the tender documents.

15. Evaluation criteria

Tenders will be evaluated in three (03) stages:

- *1st stage: Verification of the conformity of each bidder's administrative file.*
- *Stage 2: Technical evaluation of administratively compliant bids.*
- *Stage 3: Verification of the financial bids of companies whose bids have been found to be technically qualified and administratively compliant.*

The bid evaluation criteria are as follows:

15.1 Eliminatory criteria

15.1.1 : Administrative documents

20. Combating corruption and malpractice

If you wish to report corrupt or malpractice practices, facts or acts, please call CONAC on number 1517, the Public Procurement Authority (MINMAP) (SMS or call) on numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, ARMP on number or the MO/MOD on number

Minta, the 10 MARS 2025..

THE MAYOR
(Contracting Authority)

Copies to

- Public Procurement Authority (MINMAP)
- ARMP
- MO
- President CIPM C-Minta
- Chrono display

